

Licence Langues littératures civilisations étrangères et régionales (LLCER)

La formation propose le ou les parcours suivants :

- › Parcours Débutant allemand
- › Parcours Débutant russe
- › Parcours Allemand
- › Parcours Anglais
- › Parcours Espagnol
- › Parcours Italien
- › Parcours Russe
- › Parcours Anglais / Valence
- › Double licence Anglais-Allemand
- › Double licence Anglais-Espagnol
- › Double licence Anglais-Italien
- › Double licence Anglais-Russe

Présentation



La mention LLCER est une structure pluridisciplinaire reposant sur deux piliers de connaissances complémentaires – le pilier *linguistique* et le pilier *culturel* – dont la combinaison permet d'offrir aux étudiants des parcours particulièrement riches et exigeants ouvrant sur des poursuites d'études et des débouchés professionnels variés. La mention se subdivise en trois types de licence.

La mention se subdivise en trois types de licence :

- La licence mono-langue avec cinq parcours proposés : *allemand, anglais, espagnol, italien, russe*.
- La double licence offre quatre parcours aménagés (*anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien, anglais-russe*), nécessite deux inscriptions en licence et donne lieu à l'obtention de deux diplômes (un diplôme d'anglais et un second diplôme d'allemand, d'espagnol, d'italien ou de russe). Ces parcours sont des cursus d'excellence garantissant l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles à un niveau particulièrement élevé dans les deux langues étudiées. Là encore, le principe de double compétence offre de nombreuses possibilités de

poursuites d'études. L'obtention, au terme du cursus, de deux diplômes distincts représente quant à elle une plus-value non-négligeable sur le marché du travail.

- La licence 1 débutant offerte par les parcours *allemand* et *russe*. Ces parcours proposent une première année qualifiée de «1re année de licence débutant » permettant un apprentissage intensif d'une langue n'ayant pas (ou peu) été étudiée au lycée, et qui se poursuit sur une année de 1re année de licence classique.

L'approche complète et approfondie d'une aire linguistique et culturelle, parce qu'elle inclut nécessairement l'étude de sa littérature, de son histoire, de ses expressions artistiques, en plus d'une analyse de sa langue, de son évolution et de ses rouages, implique l'acquisition de compétences méthodologiques que seul un travail assidu permettra d'atteindre. En ce sens, le goût pour une langue étrangère qui mène généralement vers la mention LLCER doit être étayé par une réelle curiosité culturelle et s'accompagner d'une pratique linguistique continue, méticuleuse et renforcée.

Tout au long du cycle de licence, les étudiants sont préparés à différents types de travaux universitaires tels que l'interaction orale, la prise de parole en public, la traduction, la dissertation, l'analyse de documents écrits et iconographiques, l'élaboration de reportages ou encore de sites web, auxquels s'ajoute la possibilité, une fois un certain niveau atteint, de devenir le tuteur d'un étudiant de 1re année. Ces compétences permettent d'assurer une formation professionnalisante de qualité aux étudiants attirés par les débouchés classiques de la mention : les métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation et de la recherche. Néanmoins, ces compétences acquises sont entièrement transférables à d'autres domaines professionnels et donnent la possibilité aux étudiants de s'orienter vers les débouchés proposés par le monde du livre, de la culture en général, du patrimoine, du tourisme, de la traduction, de l'industrie de la langue, de l'information et de la communication, de la fonction publique, des affaires étrangères.

Chiffres clés

Taux de réussite des 3 dernières années :

Taux de réussite (en %)	2016-2017	2017-2018	2018-2019
L1 débutant	71,43	78,95	55,59
L1	46,67	48,07	51,75
L2	75,13	70,71	77,92
L3	83,70	88,89	80,41

Admission

La première année de licence est accessible aux candidats titulaires du Baccalauréat ou d'un diplôme accepté équivalent (capacité en droit, DAEU...). Elle est également accessible aux candidats étrangers domiciliés hors UE (procédure de la demande d'admission préalable). La deuxième année et la troisième année sont accessibles aux étudiants titulaires de 60 ou 120 crédits obtenus dans ce même cursus ou via une validation (d'acquis ou d'études) selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, [vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\).](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#))

Retrouvez les dates et les modalités de candidatures et d'admissions pour la rentrée 2020 sur [le site de l'UFR de langues étrangères](#)

Contrôle des connaissances

Étudiants de l'UGA, consultez les modalités de contrôle des connaissances sur l'intranet :

<https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/mes-demarches-administratives/cadre-reglementaire/reglements-de-l-ufr-le/>

Étudiants extérieurs, contactez le secrétariat de scolarité :

Site de Grenoble

✉ l1cer-scolarite-l1@univ-grenoble-alpes.fr

✉ l2cer-scolarite-l2@univ-grenoble-alpes.fr

l3cer-scolarite-l3@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence :

✉ veronique.salomez@univ-grenoble-alpes.fr

Poursuite d'études

L'avantage indéniable de cette double licence est d'offrir aux étudiants de plus nombreuses possibilités de poursuites d'études :

- l'acquisition de connaissances approfondies sur deux aires linguistiques et culturelles distinctes permet une poursuite d'études dans les écoles de traduction et d'interprétariat dont on sait qu'elles exigent *a minima* la maîtrise de deux langues étrangères

- les étudiants peuvent également choisir de se présenter au CAPES ou à l'agrégation dans l'une des deux langues étudiées (voire dans les deux) ;

- les étudiants peuvent intégrer des masters pluridisciplinaires (à Grenoble et ailleurs), notamment tournés vers l'interculturel, et exigeant donc une bonne connaissance de plusieurs aires linguistiques et culturelles.

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Langues étrangères
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 3 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

Todeschini - Directeur des études adjoint (Valence) Vivien
Vivien.Todeschini@univ-grenoble-alpes.fr

Garino Abel - Directrice des études (Grenoble) Laurence
Laurence.Garino-Abel@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

(bureau F 213) - 04 76 82 80 13 LLCER scolarité L1
l1cer-scolarite-l1@univ-grenoble-alpes.fr

(Bureau F209) 04 76 82 41 32 LLCER scolarité L2
llcer-scolarite-l2@univ-grenoble-alpes.fr

(bureau F209) - 04 76 82 41 32 LLCER scolarité L3
llcer-scolarite-l3@univ-grenoble-alpes.fr

- 04 75 78 10 21 SALOMEZ Véronique (Valence)
veronique.salomez@univ-grenoble-alpes.fr